

STYLES ARCHITECTS

GRE-

NO-

BLE

CAMPUS
DE SAINT-MARTIN
D'HERES, GIERES

BIODIVERSITÉ
INTERUNIVERSITAIRE
SCIENCES

GUIDE DE RECOMMANDATIONS

Ce guide de recommandations a été conçu et rédigé par Maurice Culot et Jean Paul Midant (styles.architects@wanadoo.fr et jeanpaul.midant@gmail.com)

Secrétariat de rédaction et maquette : Angèle Denoyelle

Commande du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle - Direction générale pour la recherche et l'innovation

Pilotage de l'étude : service des grands projets immobiliers, Alain Neveü, chef de service ; Florence Kohler, conseillère campus

Ce guide de recommandations avec son introduction correspond au rendu de la prestation 2 de la mission 2, et se situe dans le prolongement de l'inventaire et de l'historique du site déjà réalisés

En annexe de la version papier, on trouvera sa transcription en PDF sur un CD Rom, ainsi que sa version Power Point permettant une utilisation facile sur support numérique.

La mise au point du guide de recommandations avec les partenaires a parfois entraîné le réajustement des fiches et des cartes de la partie Inventaire, rendue précédemment. Une version PDF avec ces modifications est incluse.

L'équipe adresse ses remerciements à Mr.Claude Schwartzmann, directeur du développement du Site Est et à Mr Jean-François Vaillant, directeur du développement durable

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU GUIDE DE RECOMMANDATIONS	4
LES 7 POINTS FORTS DU PATRIMOINE UNIVERSITAIRE SUR LE CAMPUS DE GRENOBLE- SAINT MARTIN D'HÈRES - GIÈRES	5
POUR UNE STRATÉGIE DE REDÉCOUVERTE, PRÉSERVATION, ÉVOLUTION ET MISE EN VALEUR DES ÉLÉMENTS OU ENSEMBLES FONDANT LA VALEUR PATRIMONIALE DU CAMPUS. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES	6
13 BÂTIMENTS ET ENSEMBLES URBAINS, ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS REMARQUABLES	7
CARTES DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET DES ENSEMBLES URBAINS, ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS	8
LES BÂTIMENTS REMARQUABLES - DESCRIPTION ET RECOMMANDATIONS	10
LES ENSEMBLES URBAINS, ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS REMARQUABLES - DESCRIPTION ET RECOMMANDATIONS	31

PRÉSENTATION DU GUIDE DE RECOMMANDATIONS

Dans son introduction ce guide est une synthèse des analyses et discussions entre partenaires visant à identifier les fondements de la valeur patrimoniale qui peut être attachée au campus de Grenoble-St-Martin d'Hères-Gières. Il introduit les éléments d'une stratégie de redécouverte, préservation, évolution et mise en valeur des éléments ou ensembles bâtis et paysagers distingués comme remarquables. Ceci dans la perspective d'une intervention lourde, à court et moyen terme, sur le site.

Ont ensuite été élaborées des recommandations, visant à retrouver ou préserver, ou conforter ou réinterpréter les éléments ou ensembles retenus, à l'attention des groupements candidats aux contrats de partenariats public privé à passer dans le cadre de l'Opération Campus, ainsi que des maîtres d'œuvre qui interviendront sur les bâtiments ou les espaces extérieurs.

LES 7 POINTS FORTS DU PATRIMOINE UNIVERSITAIRE SUR LE CAMPUS DE GRENOBLE-SAINT MARTIN D'HÈRES-GIÈRES

- La qualité du plan masse d'origine qui découpe le campus en quartiers de la connaissance dédiés à un ensemble de matières connexes, mises en relation les unes aux autres par l'implantation de bâtiments variés conçus par plusieurs équipes d'architectes de qualité.
- Un vrai centre urbain, avec un grand espace public piéton bordé de bâtiments symbolisant l'échange (le grand amphithéâtre), la connaissance (la bibliothèque centrale des sciences), le rayonnement et les choix politiques de développement de l'université (le bâtiment de la présidence)
- Un service des travaux qui intervient sur l'ensemble du site depuis l'origine du campus, ce qui a permis, et qui permet toujours d'envisager une politique cohérente de développement urbain, architectural et paysager.
- La traversée du campus par le tramway qui permet d'envisager l'aménagement de nouvelles aires de stationnement en périphérie, et le développement de modes de déplacement doux comme la marche à pied ou la promenade à vélo, favorables à la découverte et à l'appréciation du patrimoine architectural et paysager.
- Une collection d'œuvres d'art entreprise depuis presque 50 ans, manifeste de la vitalité de la création contemporaine jusqu'à nos jours, venant enrichir l'architecture, l'urbanisme et le paysage qui les accueillent.
- Peu de bâtiments construits dans les années 1990 et 2000 venant directement s'insérer et parasiter le patrimoine des années 1960, comme on le voit ailleurs dans d'autres campus.
- Le début d'une prise de conscience actée par l'existence d'une *Charte pour la valorisation du patrimoine architectural, urbain et paysager du campus*. Bien que celle-ci soit tournée plus particulièrement sur les moyens de préserver la qualité architecturale dans les constructions à venir, elle est un premier pas vers une prise en compte des problèmes que pourrait poser le mépris des qualités patrimoniales de l'architecture et de l'urbanisme des années 1960 dans le développement de l'opération campus.

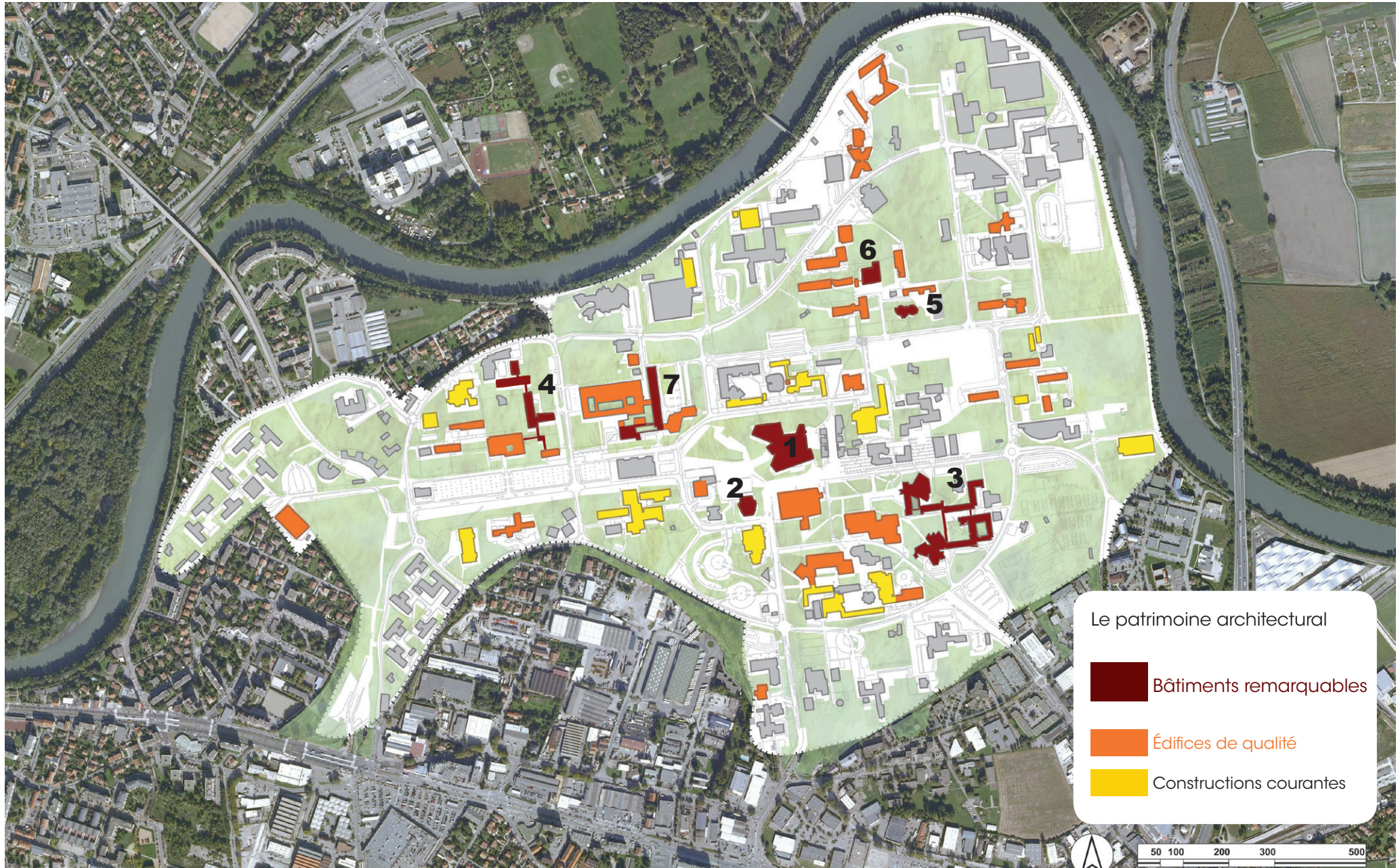
POUR UNE STRATÉGIE DE REDÉCOUVERTE, PRÉSERVATION, ÉVOLUTION ET MISE EN VALEUR DES ÉLÉMENTS OU ENSEMBLES FONDANT LA VALEUR PATRIMONIALE DU CAMPUS. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- Il est recommandé que les bâtiments, et ensembles architecturaux et paysagers considérés comme remarquables (en rouge sur les cartes annexées), fassent l'objet d'une étude historique préalable à leur transformation. Cette étude pourrait être confiée à un professionnel reconnu, historien ou architecte titulaire du DSA Architecture et Patrimoine ou ancien élève de l'Ecole de Chaillot, voire paysagiste DPLG. Celui-ci s'attachera à rechercher les plans d'origine, à dresser un récapitulatif des transformations déjà opérées, à fournir une étude documentaire sur les chantiers déjà menés, à déterminer les matériaux et mises en œuvre employées jusqu'alors, à rechercher les couleurs d'origine et, d'une manière générale, à rassembler tous les témoignages sur la situation passée et présente du bâtiment pouvant servir le projet futur. Cette réflexion bénéficiera de l'inventaire du patrimoine architectural déjà réalisé d'une manière globale sur le campus et s'inscrira dans le prolongement de ce guide de recommandations.
- Tous les bâtiments (en orange sur la carte annexée) et ensembles architecturaux et paysagers signalés (dont le périmètre est repéré aussi en orange sur une deuxième carte associée à la première) possèdent une qualité particulière. Ou bien cette qualité n'a pas été aussi marquée dès l'origine que celle des bâtiments et ensembles jugés aujourd'hui remarquables, ou bien ces bâtiments et ensembles signalés ont été transformés ou défigurés au fil du temps ; si bien qu'ils ne représentent plus aujourd'hui des éléments remarquables du patrimoine architectural, urbain et paysager des campus. Considérant néanmoins leur fort potentiel au sein d'un projet global de mise en valeur, il est demandé aux équipes de créateurs devant intervenir sur ceux-ci, de prendre en compte leur signification et leur forme première dans leur propre projet.
- Dans le cadre des projets de PPP, il est possible et souhaitable de prévoir aux cahiers des charges au même titre que le souci porté sur le patrimoine immobilier, l'enrichissement du parc des œuvres d'art réalisées au titre du 1% artistique. Ce 1% pouvant recouvrir des interventions du type création de mobilier, mise en place de bassins et de fontaines, signalétique, intervention sur le paysage, sur la lumière, dispositifs acoustiques, etc... De cette manière, le campus confortera son rôle patrimonial en apportant à ses usagers la jouissance d'œuvres échappant à la stricte logique fonctionnelle du programme initial, en développant un véritable confort, tant visuel qu'intellectuel. La gestion de ces œuvres comme un ensemble cohérent dont certaines sont déjà en place depuis quarante ans, confortera en outre l'image d'un campus soucieux à la fois de son patrimoine et de la création contemporaine, et pourra susciter l'organisation de visites, conférences et autres événements en liaison avec l'architecture et le paysage.

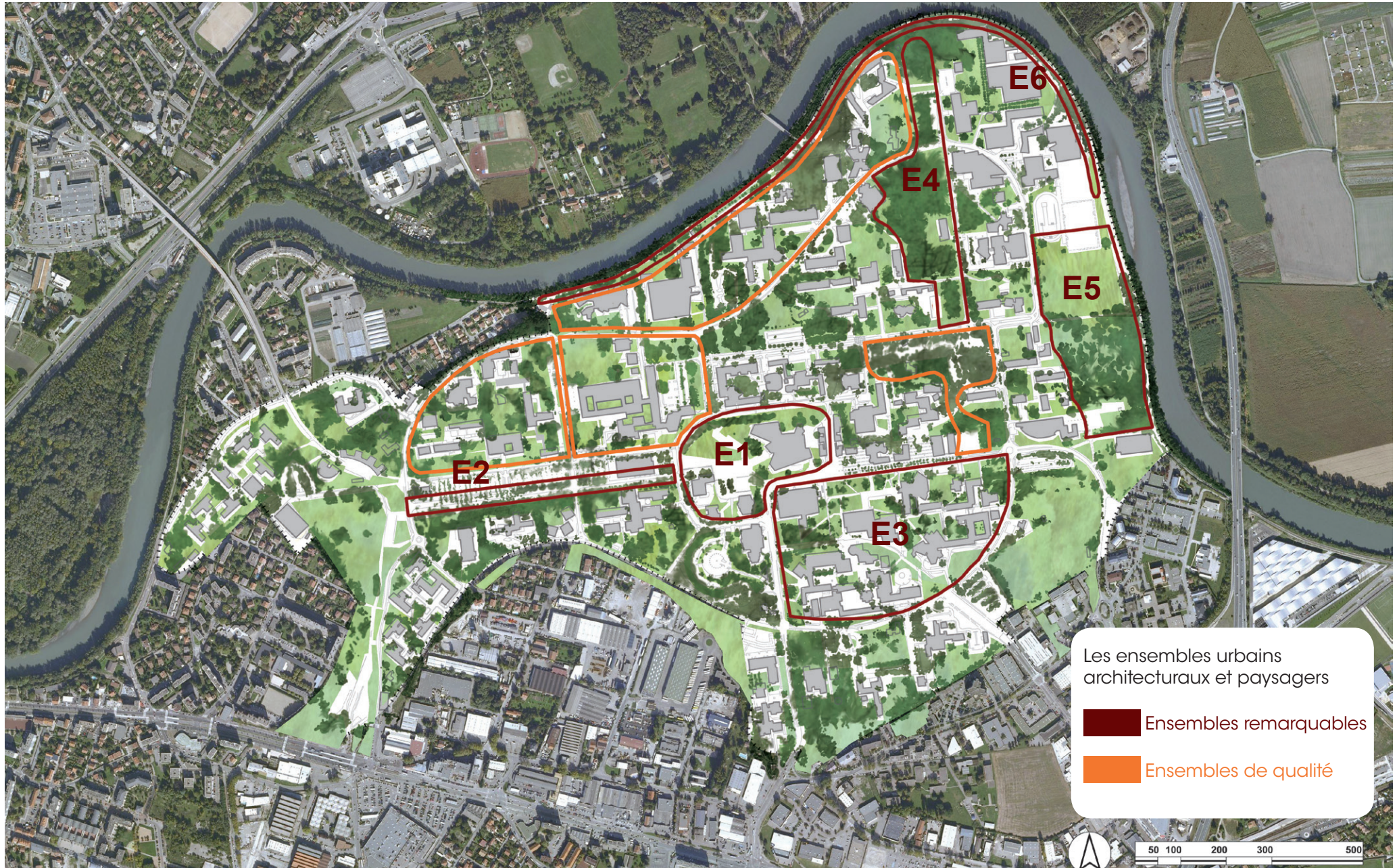
13 BÂTIMENTS ET ENSEMBLES ARCHITECTURAUX URBAINS ET PAYSAGERS REMARQUABLES

- Les travaux préliminaires d'inventaire ont permis dans chacun des sites étudiés de distinguer des bâtiments ainsi que des ensembles architecturaux et paysagers. Ceux-ci ont été sélectionnés dans un premier temps en fonction des critères suivants : emplacement sur le campus, usage, nature du programme, personnalité du maître d'œuvre, écart entre état d'origine et état de conservation actuel, nature des éventuelles transformations déjà opérées, capacité à supporter des transformations à l'avenir (voir les fiches intégrées au livret précédent intitulé *Inventaire du patrimoine architectural et paysager*).
- Dans ce premier inventaire, à l'aide de ces critères, les bâtiments et les ensembles ont été classés en trois catégories : remarquables, de qualité, courants ou banals. Dans la phase de réflexion suivante dont ce guide est la synthèse, le jugement sur l'architecture des édifices et sur les paysages a pu être apprécié ensuite avec le recul d'une analyse fondée sur l'étude de huit autres campus répartis sur le territoire national, aménagés à la même époque par d'autres architectes, urbanistes, voire paysagistes. Ont été alors distinguées les caractéristiques grenobloises (les points forts énoncés précédemment) au regard des exemples comparables et des concordances entre solutions de transformations adoptées ailleurs et dans le temps pour les mêmes types de programmes ou de situations.
- Le choix des édifices ainsi que des ensembles architecturaux, urbains et paysagers remarquables a ensuite été fixé. Ce sont d'abord eux qui devront faire patrimoine sur le campus dans les quelques années à venir. Le souci a été de sélectionner les exemples les moins contestables, notamment pour les non spécialistes, sachant que ces bâtiments et ces paysages seront aussi les outils pour la mise en valeur d'éléments moins repérables qui possèdent un réel caractère, sans avoir acquis aujourd'hui une très forte identité.
- Pour tous les bâtiments remarquables, plutôt que de proposer dès maintenant l'évolution des documents d'urbanisme et plus encore des protections au titre des monuments historiques, procédures qui nécessitent une reconnaissance préalable et une demande assumée par leurs affectataires, nous suggérons qu'ils puissent faire l'objet d'un examen du groupe d'experts rassemblé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (du Ministère de la culture et communication) afin d'examiner la possibilité qu'ils soient labellisés « Patrimoine du XXe siècle » pour ceux qui ne le sont pas encore. Il s'agira d'un pas non négligeable vers la reconnaissance qui s'inscrira dans la poursuite d'un processus déjà engagé.
- L'université de Grenoble a déjà adopté une charte pour la valorisation du patrimoine architectural et paysager. Celle-ci affiche un important volet sur la préservation de la végétation et sur les bâtiments à venir. Pour le bâti, elle s'attache à dégager l'esprit d'origine de la conception des bâtiments et les préconisations sont assez timides. Pour lors, l'engagement en faveur du patrimoine des années 1960 porte sur la préservation des pilotis en place, et les espaces traversant au-rez-de-chaussée (mais il en reste peu qui n'aient pas été modifiés), sur la préservation des traitements ou la reconstitution des traitements de l'ancrage au sol des bâtiments pour les rez-de-chaussée, dans le cas où de nouvelles entrées et des rampes handicapées seraient créées. La préservation des façades des trois bâtiments déjà repérés comme historiques (amphithéâtre Weil, bâtiment CERMO et bibliothèque des sciences) est demandée ; pour celles-ci l'isolation extérieure est interdite, les menuiseries devront être remplacées selon la compartimentation avec des profils analogues à ceux d'origine. Pour les autres façades - avancée importante - le béton ne pourra être peint ni enduit, mais il pourra être vernis ou lazuré après nettoyage (cette mesure intervient toutefois après que la plupart des travaux de rénovation récents allant dans le sens contraire aient été terminés). Les façades avec pâte de verre devront être réhabilitées. Toujours dans le cadre de la charte, une liste des halls remarquables, pour lesquels la conservation sera stricte, doit être dressée. Enfin les climatiseurs sont interdits en façade pour les bâtiments existants et la signalétique, les enseignes, la publicité et la mise en lumière sur le campus sont soumis à l'accord de l'architecte conseil. En ce qui concerne le volet paysager, la charte présente comme caractéristique le maintien et la mise en valeur des franges boisées du campus, notamment les berges de l'Isère considérées dans cette étude comme espace remarquable. Dans cette charte, l'idée est par ailleurs de constituer un « parc est », concernant le jardin botanique (dans cette étude, espace remarquable) « en conservant l'arboretum et en le remettant en valeur en créant des pelouses, des allées, en regroupant les arbres », et la forêt (dans cette étude, le bois d'épicéas, espace remarquable), « à conserver et mettre en valeur en aménageant des clairières et des cheminements ».

LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL



LES ENSEMBLES URBAINS ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS



1 - BIBLIOTHÈQUE CENTRALE - OLIVIER CLÉMENT CACOUB, ARCHITECTE (voir Fiche 01 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Conçue en 1964 et inaugurée en octobre 1967, la bibliothèque centrale des sciences se distingue par sa monumentalité (13 200 m² répartis sur 2 niveaux), son équipement (six salles de lectures de 2100 places), l'emplacement symbolique qu'elle occupe quasiment au centre du plan masse du nouveau campus, le rapport formel qu'elle entretient avec le grand espace public (notamment le sol de la place piétonne) sur laquelle elle s'étend. Le bâtiment est constitué de quatre polygones irréguliers. En plan, ils sont comme les morceaux d'un puzzle voire d'un pliage et découpage en origami, dont les volumes se pénètrent les uns dans les autres et se rencontrent dans un noyau central. L'ossature est au rez-de-chaussée en béton armé et en métal à l'étage. Ce qui permet, notamment, de faire varier les orientations des toitures et leurs hauteurs, les extrémités se relevant en casquettes à la manière de plaques tectoniques, soulevées par quelque force tellurique qui avant de se figer semblent s'être déplacées entraînant des divergences, des effets de coulissage et de collision. Le principe fonctionnel du bâtiment a été de placer les magasins au centre, ce qui permet d'organiser des liaisons aussi directes que possibles entre les différents services de la bibliothèque, réduisant au minimum la longueur des circuits. Les

façades sont en pans de béton, reprenant le thème du pliage ou de l'érosion, ce qui met en liaison de manière plus forte encore le bâtiment avec le sol sur lequel il est érigé. Le décor intérieur évoque la forêt. Les piliers sont ainsi revêtus de rondelles de bois qui rappellent l'écorce des conifères, et cette évocation naturelle se poursuit aux plafonds, eux-aussi revêtus de bois, et par delà les grandes baies vitrées à l'extérieur en sous face de la toiture. Aujourd'hui labellisé Patrimoine du XXe siècle, ce bâtiment est néanmoins en danger. Un réaménagement récent a vandalisé l'ancien hall d'entrée, notamment recouvert de marbre blanc, qui a maintenant disparu. De manière caricaturale, un escalier métallique le traverse en diagonal sans rapport avec l'esprit de l'architecture initiale. Subsiste heureusement le grand tableau de mosaïque de 34 mètres de long très coloré, figurant les quatre éléments, d'après les cartons du peintre Paul Guiramand, Grand-Prix de Rome en 1952. Des projets de rénovation des salles de lecture en rez-de-chaussée et à l'étage, s'ils étaient menés à bien, continueraient la destruction d'un espace d'une grande originalité et d'une grande rareté, qui devrait faire la fierté de tous ses utilisateurs.

1 - BIBLIOTHÈQUE CENTRALE - OLIVIER CLÉMENT CACOUB, ARCHITECTE

RECOMMANDATIONS



- Stopper tous travaux d'aménagement intérieur et extérieur projetés sans tenir compte de la spécificité patrimoniale de la bibliothèque. Lancer une étude globale et préalable recensant ce qu'il convient de sauvegarder et de réemployer, étude qui doit être menée par un architecte bon connaisseur des années 1960, titulaire d'un DSA architecture et Patrimoine ou ancien élève de l'école de Chaillot.

1 - BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

PHOTOGRAPHIES



2 - AMPHITHÉÂTRE LOUIS WEIL - OLIVIER CLÉMENT CACOUB, ARCHITECTE (voir Fiche 02 de l'inventaire)

DESCRIPTION



La forme très étonnante de ce bâtiment peut être rapprochée de la réflexion menée depuis la fin des années 1940 jusqu'au début des années 1960 par les rédacteurs et les lecteurs des revues *Art d'Aujourd'hui* et *Aujourd'hui, Art et Architecture* autour d'André Bloc, qui permit d'entretenir un débat sur les possibilités de parvenir dans l'architecture à une synthèse des arts contemporains. On peut parler ici d'architecture-sculpture, comme on peut remarquer la relation à travers l'aménagement de l'espace central du campus de Grenoble des trois bâtiments qui la bordaient à l'origine, conçus et réalisés de manière à élargir le propos à l'échelle urbaine. D'une manière grandiloquente, dans la tradition de l'architecture Beaux-Arts, le grand amphithéâtre est aussi un monument, vitrine d'un grand campus scientifique : ce corps solide évoque une météorite venu se planter dans le sol. Cette pierre céleste comme posée au sol depuis des millions d'années ouvre notre imagination à toutes les interrogations sur les origines de l'univers. Quant à l'intervention de l'artiste Edgard Pillet (1912-1996), développant de

part et d'autre de l'entrée principale du bâtiment un langage hiéroglyphique à la manière égyptienne ou aztèque sur deux grands panneaux pour accueillir les étudiants, elle nous permet de nous projeter dans un amphithéâtre devenu vaisseau interstellaire. La mise en scène du savoir au centre du campus serait partielle si elle ne comprenait pas tout l'espace public entre cette aula magna, la grande bibliothèque et le bâtiment d'administration (malheureusement agrandi depuis et dans une logique différente). Le traitement du sol en plaques tectoniques soulevées, comme les plans de toitures chahutés de la bibliothèque, poursuivent l'idée d'un chaos primordial, d'un centre urbain impacté par un quelconque astéroïde, sur lequel s'est bâti un nouveau socle de connaissance et d'où irradie aujourd'hui l'énergie de la pensée.

2 - AMPHITHÉÂTRE LOUIS WEIL - OLIVIER CLÉMENT CACOUB, ARCHITECTE

RECOMMANDATIONS



Le bâtiment est conçu comme une sculpture. Toute modification de sa volumétrie et de son enveloppe sur les trois côtés qui le relient visuellement à la place centrale doit être exclue. Sa façade arrière, au sud, occupée par des bureaux (qui certainement n'étaient pas prévus à l'origine dans le bloc formé par l'amphithéâtre), est d'une grande pauvreté de traitement sans rapport avec les autres faces du monument.

En poursuivant ici l'enveloppe opaque, éventuellement en travaillant

en pendant avec la façade nord, on redonnerait du sens à ce bâtiment qui semble inachevé. A l'occasion, on réaménagerait les espaces intérieurs, afin d'installer les équipements modernes dont la salle pourrait avoir besoin et de nouveaux accès aux normes.

2 - AMPHITHÉÂTRE LOUIS WEIL

PHOTOGRAPHIES



3 - UNIVERSITÉ STENDHAL - JEAN BOTTINEAU ET GEORGES PAUL, ARCHITECTES (voir Fiche 13 et 14 de l'inventaire)

DESCRIPTION



La faculté est constituée aujourd'hui de seize bâtiments dont treize sont reliés organiquement les uns aux autres. Le plan est fractionné en de multiples articulations permettant de faire varier les orientations et de prolonger les corps de bâtiments par des passages à couvert. Intérieurs et extérieurs sont composés ainsi pour s'interpénétrer. A l'ouest du site, deux ensembles d'amphithéâtres donnent une allure singulière à la faculté, où la plastique du béton brut est chahutée pour faire signal. Au nord, les halls et dégagements y sont monumentaux, les deux escaliers intérieurs y deviennent deux morceaux de bravoure. L'espace extérieur entre le bâtiment de l'administration et de la présidence, à l'origine dépouillé et traité en jardin minéral est maintenant touffu mais l'on y perçoit encore l'influence japonaise. Au sud, l'échelle est plus modeste mais la massivité demeure et l'ancrage au sol des bâtiments est plus manifeste. Les dégagements et le hall sont là aussi

particulièrement soignés. A l'origine en béton brut, aujourd'hui peints par endroit suite à une réhabilitation récente, les murs se prolongent par un plafond à caissons. Le grand escalier a conservé ses plinthes et ses garde-corps en bois rouge. En façade, partout le traitement de la surface est réalisé avec attention que ce soit pour les piliers, pour les panneaux pleins où se distinguent les marques des banches en bois, ou pour des compositions plus élaborées sur certains pignons. Le rythme coloré apparaît avec bonheur grâce aux stores extérieurs en textile jaune et rouge.

3 - UNIVERSITÉ STENDHAL - JEAN BOTTINEAU ET GEORGES PAUL, ARCHITECTES

RECOMMANDATIONS



- Les surfaces de béton de ce bâtiment d'inspiration brutaliste ont le plus souvent été réalisées à l'extérieur comme à l'intérieur pour rester à nue (à l'exception notable du grand dégagement des amphis nord). Ce parti architectural s'accompagne de la mise en œuvre d'un bois rouge (menuiseries, tablettes...) dans un contraste de texture et de couleur. Venant souligner cet effet en façades, les stores extérieurs sont jaunes et rouges, deux couleurs primaires. Toute mise en cause de ce dispositif minimum d'origine, qui donne à cet ensemble de bâtiments son allure générale et la qualité de ses détails, n'est pas souhaitable. Cette tendance

apparaît aujourd'hui ça et là, ponctuellement, notamment dans le hall des amphis sud. Des essais de peinture de couleurs diverses sont visibles ailleurs. Pour parvenir à renverser cette situation qui ira vraisemblablement en s'amplifiant dans l'avenir si l'on n'y prend pas garde, une étude globale des travaux à engager sur la faculté des Lettres et Sciences Humaines devrait être lancée. On y énoncera des solutions d'ensemble pour une transformation dans l'esprit des concepteurs et l'on précisera dans quels cas, il serait possible de l'envisager.

3 - UNIVERSITÉ STENDHAL

PHOTOGRAPHIES



4 - LABORATOIRES CERMO ET DE SPECTROMÉTRIE PHYSIQUE - BARNIER, BARDEL, CHAPUIS, ARCHITECTES

(voir Fiche 32 et 33 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Ces bâtiments font partie de l'ancien département de physique du campus et sont reliés en rez-de-chaussée par une galerie à couvert. Ils sont construits sur pilotis. Leur structure en béton a été réalisée très correctement au début des années 1960. Il en est de même pour les murs pignons et les claustras qui forment parfois écran au premier niveau, ainsi que pour l'ensemble des parties apparentes à l'intérieur, notamment dans les espaces communs et les cages d'escaliers. Les sous faces des galeries de liaison et de l'étage de pilotis sont revêtues de bois. Les remplissages des travées de façades sont réalisés en partie basse au niveau des allèges par des carreaux de pâte de

verre qui ne semblent pas se décoller. Les menuiseries bois du bâtiment du CERMO ont été changées systématiquement. En d'autres endroits les remplacements ont été ponctuels. Les cages d'escaliers transparentes reliant les bâtiments entre eux ont elles-aussi été réhabilitées avec attention. L'aménagement d'un jardin minéral a débuté sous les pilotis. Il semble n'avoir jamais été terminé. Son esprit rejoint celui qui a régné dans l'aménagement du jardin de la faculté des Lettres et Sciences humaines dont on peut voir l'aspect original dans des photographies d'archives.

4 - LABORATOIRES CERMO ET DE SPECTROMÉTRIE PHYSIQUE - BARNIER, BARDEL, CHAPUIS, ARCHITECTES

RECOMMANDATIONS



Ces bâtiments ont été récemment réhabilités avec talent et sont bien entretenus.

4 - LABORATOIRES CERMO ET DE SPECTROMÉTRIE PHYSIQUE

PHOTOGRAPHIES



5 - AMPHITHÉÂTRES CHIMIE - GEORGES BOVET, ARCHITECTE (voir Fiche 38 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Les architectes et urbanistes chargés du plan masse du campus ont en outre reçu la commande des bâtiments du département de chimie. Les bâtiments de recherche et de travaux pratiques, bâtis selon une orthogonalité rigoureuse, ont été complétés par deux amphithéâtres pour les cours magistraux, contrastant avec l'ensemble par leur forme et leur volumétrie. Courbes et contre-courbes, cylindres tronqués et affrontés sur lesquels vient jouer la lumière, donnent à ces amphithéâtres une dimension plastique proche de la sculpture (dans une

ambition certes moindre de l'Aula Magna conçue quelques années plus tard par Clément Cacoub). La référence, s'il y a, est à chercher chez Alvar Aalto, dans une élégance, un équilibre et une simplicité propres aux architectes de l'Europe du Nord. Une intervention récente sur les dégagements des amphithéâtres a introduit un contraste de couleurs dans l'espace intérieur, entre le blanc et le bleu pâle, un peu trop présent.

5 - AMPHITHÉÂTRES CHIMIE - GEORGES BOVET, ARCHITECTE

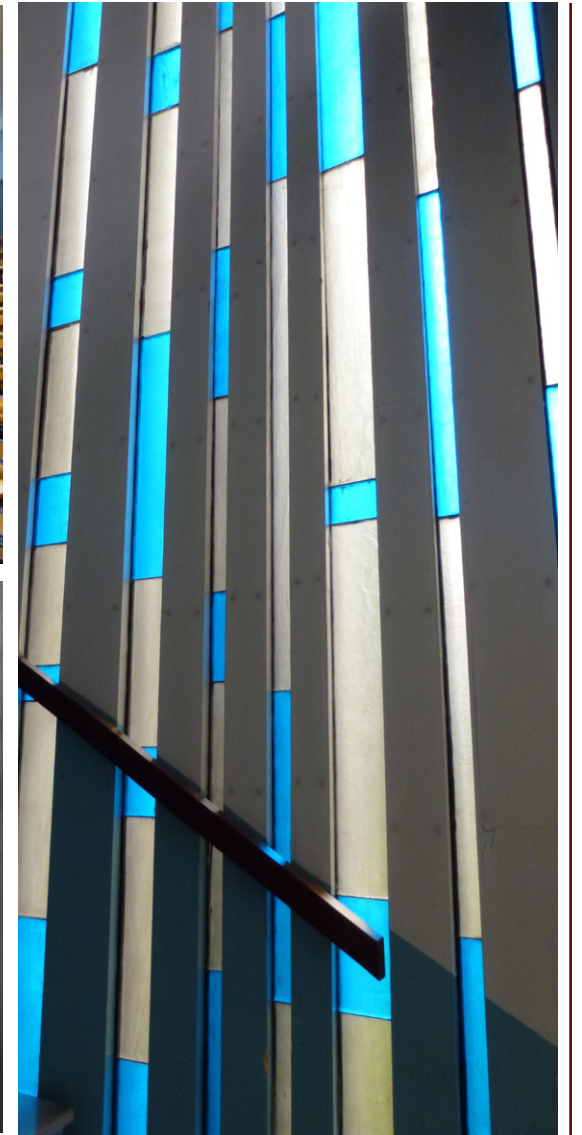
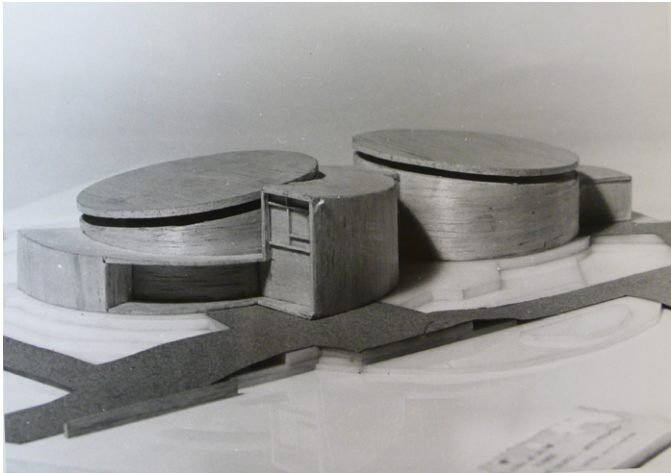
RECOMMANDATIONS



- Dégager les vues sur le bâtiment de l'amphithéâtre et rendre visible le rapport établi initialement avec le front bâti situé à l'arrière. Pour ce faire supprimer la végétation qui enserre les amphithéâtres, végétation qui ne possède pas ici d'intérêt particulier.
- Revoir l'application de la peinture bleu pâle à l'intérieur du bâtiment, pour accompagner d'une manière plus nuancée les verres colorés de la cage d'escalier.

5 - AMPHITHÉÂTRES CHIMIE

PHOTOGRAPHIES



6 - PHELMA : ECOLE DE LA PHYSIQUE, L'ÉLECTRONIQUE ET DES MATÉRIAUX BÂTIMENT DE L'ADMINISTRATION ET GRAND AMPHITHÉÂTRE

GEORGES BOVET, ARCHITECTE (voir Fiche 41 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Ce bâtiment se distingue dans l'ensemble formé par l'ancienne école nationale supérieure d'électrochimie et d'électrometallurgie de Grenoble. Précédé d'un parvis, d'un portique et d'un grand emmarchement, son rez-de-chaussée se prolonge par un hall monumental. Ce hall est ponctué par une forêt de piliers effilés de béton brut terminés par des chapiteaux inspirés de l'Égypte ancienne aux proportions étranges qui les font ressembler à des têtes de vis. Il est traversé à l'étage, selon une grille orthogonale, par des coursives dont les garde

corps pleins en béton sont surmontés de tablettes de bois. Le tout est d'une force plastique saisissante, accrue par la présence du volume contenant le grand amphithéâtre. Revêtu d'une mosaïque de grès cérame, qui développe de longs rubans de couleurs d'après les cartons de l'artiste Edgard Pillet, ce cylindre monte du fond de la salle hypostyle et perce le plafond pour ressortir à l'extérieur du bâtiment et dominer l'ensemble de sa masse.

6 - PHELMA : ECOLE DE LA PHYSIQUE, L'ÉLECTRONIQUE ET DES MATÉRIAUX BÂTIMENT DE L'ADMINISTRATION ET GRAND AMPHITHÉÂTRE GEORGES BOVET, ARCHITECTE

RECOMMANDATIONS



- Ce bâtiment a récemment réhabilité. Le grand hall y a retrouvé de sa superbe et constitue un des plus étonnants morceaux d'architecture du campus. L'extérieur est aujourd'hui peint en blanc. La qualité encore visible du banchage en béton indique qu'il avait été certainement fait pour être laissé brut. La prochaine transformation devra être l'occasion de s'interroger et envisager le retour à l'état initial.

6 - PHELMA : ECOLE DE LA PHYSIQUE, L'ÉLECTRONIQUE ET DES MATÉRIAUX BÂTIMENT DE L'ADMINISTRATION ET GRAND AMPHITHÉÂTRE

PHOTOGRAPHIES



7 - ENSE³ : ECOLE NATIONALE SUP. DE L'ENERGIE, L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT BATIMENT DE L'ADMINISTRATION ET BÂTIMENT PRÉPA INP- ATELIERS D'ARCHITECTES ASSOCIÉS

(voir Fiche 28 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Le bâtiment de l'administration de l'Ense³ accompagné du bâtiment qui accueille aujourd'hui la préparation de l'INP constituent un bon témoignage de l'ensemble construit sur le campus de Saint-Martin d'Hères par l'atelier d'architecture AAA. Le bâtiment de préparation de l'INP est implanté en arrière et perpendiculairement à celui de l'Ense³ et relié à celui-ci par des galeries couvertes enserrant un patio. Le bâtiment d'administration est plus soigné comme à l'ordinaire vu sa vocation de représentation. On y voit notamment en rez-de-chaussée une très belle structure en béton brut laissée apparente avec ses pilotis au pro-

fil biaisé. Un mur écran en béton, traité en paravent et claustra masque avantageusement une descente d'escalier à la manière d'une œuvre d'artiste. Le centre du patio traité en jardin est occupé par une sculpture de Louis Val intitulée, *Mouvement et Sérénité*, installée en 1976. Les façades des deux bâtiments, surélevés au-dessus d'un niveau de pilotis aujourd'hui fermé, sont animées par une grille d'éléments structurels et d'éléments décoratifs donnant l'apparence d'une grille orthogonale explosée en travées irrégulières.

7 - ENSE³ : ECOLE NATIONALE SUP. DE L'ENERGIE, L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT BATIMENT DE L'ADMINISTRATION ET BÂTIMENT PRÉPA INP- ATELIERS D'ARCHITECTES ASSOCIÉS

RECOMMANDATIONS



- Les bâtiments ont été récemment rénovés. Le niveau inférieur est aujourd'hui fermé alors qu'on pourrait envisager de restituer sa transparence rendu possible par la structure en béton portée par des pilotis.
- La mise en couleur, notamment la peinture du béton, mis en œuvre à l'origine pour être laissé brut, pose problème comme en beaucoup d'endroits sur le campus.

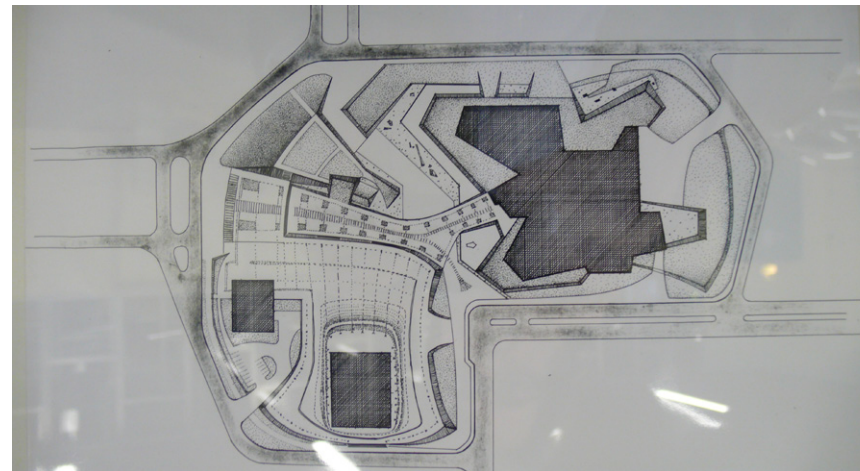
7 - ENSE³ : ECOLE NATIONALE SUP. DE L'ENERGIE, L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT BATIMENT DE L'ADMINISTRATION ET BÂTIMENT PRÉPA INP

PHOTOGRAPHIES



E1 - PLACE CENTRALE - T. HATASHITA, PAYSAGISTE ET O.C. CACOUB ARCHITECTE. (voir Fiche E01 de l'inventaire)

DESCRIPTION



La mise en scène du savoir au centre du campus comprend tout l'espace public autour de l'amphithéâtre Louis Weil, de la grande bibliothèque jusqu'au bâtiment d'administration (malheureusement agrandi depuis, dans une logique différente, avec des abords remaniés). Le traitement du sol en plaques tectoniques soulevées, comme les plans de toitures chahutés de la bibliothèque, poursuivent l'idée d'un chaos primordial, d'un centre urbain impacté par un quelconque astéroïde, sur lequel s'est bâti un nouveau socle de connaissance et d'où irradie aujourd'hui l'énergie de la pensée. Le plan d'ensemble (non réalisé dans le détail) est vraisemblablement de la main du plasticien Edgard Pillet en collaboration avec l'architecte Clément Cacoub. Le spécialiste des jardins japonais, T. Hakashita, a participé à la mise au point et sa contribution est repérable dans les traitements de l'ancrage au sol des bâtiments (pavages en galets), des chemins de pierre, dans l'appareillage irrégulier des murs qui se soulèvent. Outre la relation avec la nature et la référence scientifique à la création de l'univers, on peut déceler un autre rapport :

celui à la fortification ; et la bibliothèque n'est pas loin d'être aussi une citadelle environnée de bastions plus ou moins ruinés. Le dallage du parvis présente un calepinage remarquable qui conduit dans un mouvement évoquant les œuvres de l'art cinétique vers la bibliothèque universitaire ou latéralement vers l'amphithéâtre. Ces entrées sont elles-mêmes soulignées de plantations d'arbres en bosquets, peupliers d'Italie, cèdres. Cet espace garde aujourd'hui une force symbolique étonnante malgré plusieurs modifications significatives apportées successivement : la création de la ligne de tramway empruntant une des contre allées de l'avenue centrale a modifié les parcours piétons sans cependant en perturber la composition, mais en revanche, la création à l'arrière de la bibliothèque d'une station accompagnée d'une série de commerces a entraîné un déplacement du point de convergence de la composition initiale du parvis.

E1 - PLACE CENTRALE - T. HATASHITA, PAYSAGISTE ET O.C. CACOUB ARCHITECTE.

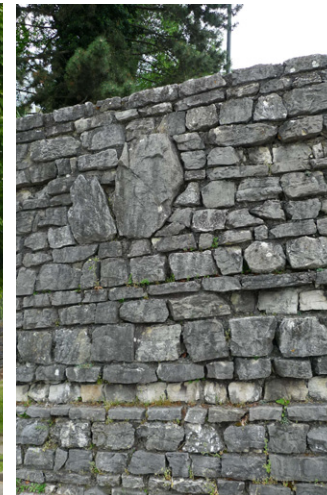
RECOMMANDATIONS



- Procéder à un relevé précis du terrain y compris des abords de la bibliothèque qui est environnée de tous côtés par les interventions du paysagiste. Faire un catalogue visuel à l'aide de dessins et de photographies des mises en œuvre employées et les commenter afin de pouvoir intervenir par la suite, en cas de réhabilitation jusque dans le détail.
- Une réflexion sur le renouvellement de certains arbres mérite d'être engagée, notamment pour les peupliers d'Italie situés en périphérie.

E1 - PLACE CENTRALE

PHOTOGRAPHIES



E2 - ALLÉE DES MARRONNIERS (voir Fiche E03 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Initialement l'allée centrale était plantée de quatre alignements de marronniers d'Inde à inflorescence blanche, en port libre, bordée de deux contre allées. Avec l'arrivée du tramway et divers aménagements, seuls subsistent sans altération majeure les deux alignements situés au sud. Ils forment aujourd'hui une promenade rectiligne ombragée, équipée de bancs publics. Le plan de composition actuelle du campus encourage la construction de l'ancien axe menant à la place centrale. Ces constructions, si elles se concrétisent, risquent de perturber le grand axe central d'origine. Cet alignement d'arbres sera alors le dernier vestige du mail original.

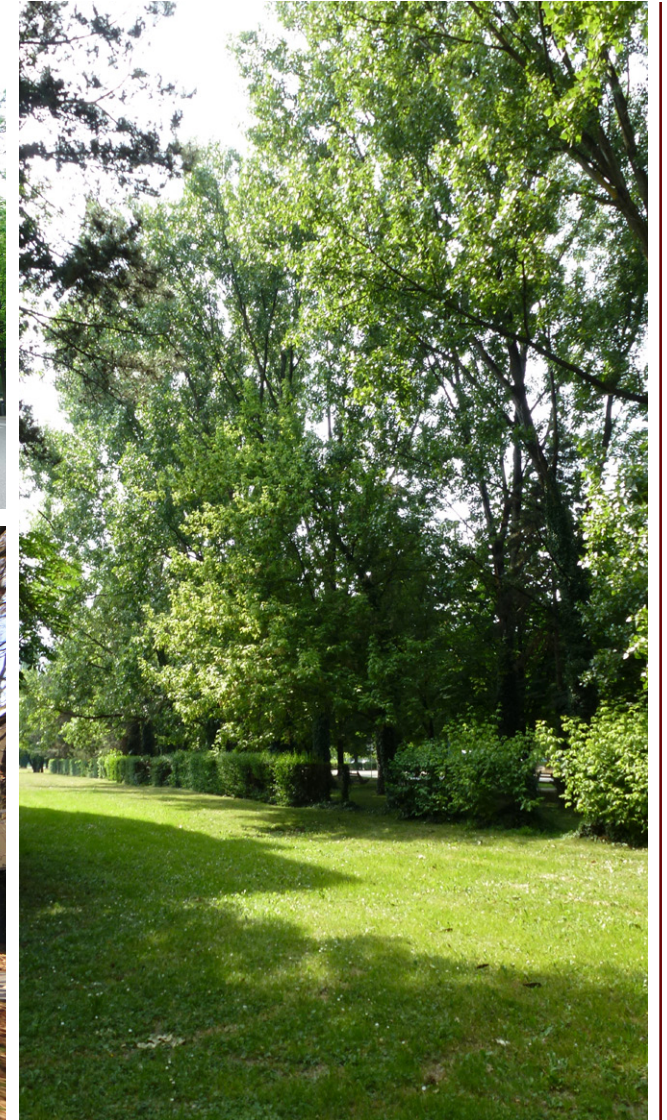
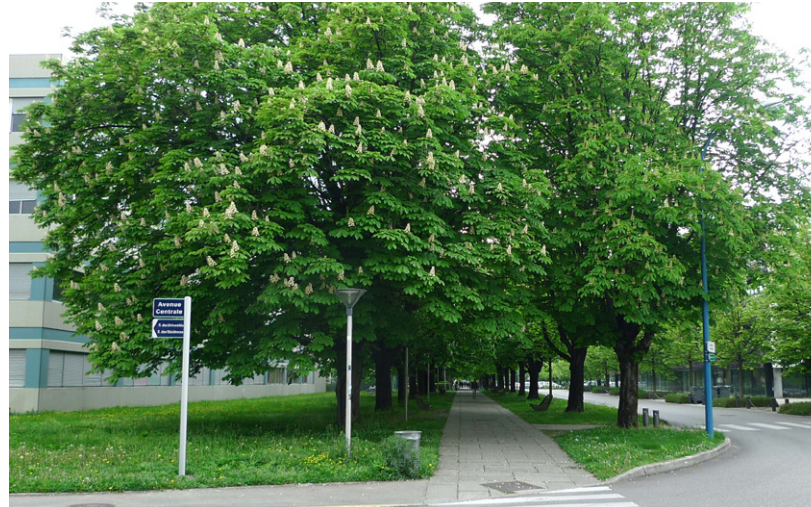
RECOMMANDATIONS



- Les bancs publics en béton mériteraient d'être réparés, et l'entretien de l'allée piétonne et des bandes de pelouse latérales pourrait être renforcé.

E2 - ALLÉE DES MARRONNIERS

PHOTOGRAPHIES



E3 - LES ABORDS ET LES PATIOS DE L'UNIVERSITÉ STENDHAL (voir Fiche E02 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Cet ensemble s'étend au sud-est du parvis central. A l'ouest de ce tracé, les édifices sont accompagnés d'une végétation très diversifiée comme par exemple autour de l'Institut d'Etudes Politiques où des pins sont associés à des paulownias jalonnant la façade. L'implantation régulière des édifices délimitent des cours ou promenades plus intimes. Les promenades au sol en béton rythmé de briques sont ponctuées d'arbres en bouquets florifères, de jardinières rehaussées de bancs ou de galeries reliant les bâtiments entre eux. La composition paysagère quand elle se referme entre les bâtiments offre un charme agréable qui contraste heureusement avec les espaces plus ouverts rencontrés en périphérie. Les promenades s'élargissent alors. Elles sont densément plantées et offrent une ambiance quasi forestière ; traités en pelouses, les espaces libres évoquent des places urbaines et reçoivent des œuvres d'art. Au sud, la circulation automobile sert de repoussoir et ramène vers l'espace plus central, composé et plus calme. La partie située à l'est du tracé offre des espaces plus largement ouverts. Le parvis planté de liquidambars devant l'université de Droit, Sciences Economiques, Humaines et Sociales (université Pierre Mendès-France) est remarquable par son or-

ganisation et s'adosse aux plantations régulières de micocouliers de l'avenue centrale. L'espace se prolonge vers l'est par des allées de type sous bois bordées de pelouses. La présence de vastes parterres enherbés contribue à la qualité du lieu. Les altérations tiennent à la dégradation de certaines cours, au sol défoncé, aux espaces entretenus avec plus de relâchement en limite de la rue des résidences au sud. Elles tiennent aussi à la place de la voiture dont les aires de stationnement sont parfois trop proches du bâti (le long de la façade de l'IEP, par exemple). Les espaces libres délimités par l'implantation des bâtiments de la faculté des Lettres, Langues, Langage, Communication et Arts du Spectacle (université Stendhal), sont particulièrement soignés. Traités à l'origine comme des jardins minéraux, dessinés pour évoquer la tradition japonaise, la végétation y a poussé. La présence de l'eau aisément repérable fait aujourd'hui défaut. Les galeries et passages couverts qui relient les divers bâtiments ménagent des points de vue en hauteur, et dessinent d'autres parcours qui viennent renforcer la richesse de situations aménagées dans ce lieu privilégié.

E3 - LES ABORDS ET LES PATIOS DE L'UNIVERSITÉ STENDHAL

RECOMMANDATIONS



- Poursuivre l'entretien et le remplacement des végétaux dans l'esprit d'origine.
- Lancer une étude sur les possibilités de remise en eau du jardin intérieur de la faculté des Lettres (Université Stendhal).

E3 - LES ABORDS ET LES PATIOS DE L'UNIVERSITÉ STENDHAL

PHOTOGRAPHIES



E4 - LE BOIS D'ÉPICÉAS (voir Fiche E07 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Cet espace en longueur, d'orientation nord/sud, est bordé à l'est par la rue de la Papeterie. Il présente un caractère résolument boisé, presque sombre du fait de sa composition spécifique en *Picea abies*. Le seul édifice compris dans cet espace est le restaurant aménagé dans une clairière s'ouvrant sur la rue au sud. Un alignement de figuiers forme la transition avec le bâti voisin. Au nord, le périmètre s'étend jusqu'aux confins du campus et le chemin sur berge longeant l'Isère.

RECOMMANDATIONS



- Des coupes d'éclaircie pourraient être programmées dans le bois, si un objectif de valorisation de la végétation est poursuivi.

E5 - LE JARDIN BOTANIQUE DU LABORATOIRE DE BIOLOGIE ALPINE (voir Fiche E11 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Cet espace dépendant du laboratoire de biologie alpine s'étend jusqu'à l'extrême est du campus entre l'Isère et la rue de la Piscine. Il comprend un jardin botanique aménagé d'une promenade, qui constitue un lieu singulier dans le campus, tant par la diversité de sa composition botanique, que par son didactisme dans ce centre d'enseignement et de recherche scientifique. La typologie de plantation en îlots spécifiques séparés d'espaces ouverts enherbés se singularise, également, par rapport aux espaces libres du campus souvent ordonnés par rapport au bâti. Cet espace jouit d'une grande tranquillité, d'une intimité liée à la croissance des végétaux et à sa situation périphérique le long de l'Isère. Néanmoins, il constitue également une porte sur le campus par un lien, discret, avec le chemin de berge bordant la rivière.

RECOMMANDATIONS



- Maintenir le jardin en l'état et l'enrichir en préservant l'esprit de sa création.

E6 - LES BERGES DE L'ISÈRE (voir Fiche E08 de l'inventaire)

DESCRIPTION



La qualité de cette promenade périphérique tient à sa végétation quasi spontanée de ripisylve. Le cheminement permet de desservir les unités successives sans rencontrer de voitures et, notamment, de rejoindre l'Île d'Amour grâce à une passerelle jetée sur l'Isère. Cet espace est très contraint par le cours de la rivière et par la ligne boisée périphérique au campus qui interdit toute transformation préjudiciable.

RECOMMANDATIONS



- L'entretien actuel pertinent n'appelle aucune remarque.